MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Aide-mémoire relativement aux documents à soumettre à la Municipalité pour les demandes de permis et les certificats d'autorisations

Type de projet	Liste des documents obligatoires
1. Construction ou agrandissement d'un bâtiment principal (résidentiel, commercial…)	o Plan-projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre o Plans et élévations du bâtiment projeté, à l'échelle, préparés par un professionnel o Une coupe-type détaillée des murs et du toit o Des précisions sur le choix et les couleurs des matériaux et des types d'ouverture o Documents relatifs aux installations septiques (si nécessaires) o Formulaire relatif à un puits d'alimentation en eau potable (si nécessaire) o Documents relatifs à la CPTAQ, formulaire, déclaration ou autorisation (si nécessaires)
2. Construction ou agrandissement d'un bâtiment secondaire	o Plan-projet d'implantation à l'échelle o Localisation des installations septiques sur le terrain (si applicable) o Plans et élévations du bâtiment projeté, à l'échelle, de qualité professionnelle o Des précisions sur le choix et les couleurs des matériaux et des types d'ouverture
3. Rénovation d'un bâtiment ou agrandissement mineur	o Plans et élévations du bâtiment projeté, à l'échelle, de qualité professionnelle, et plan d'implantation à l'échelle pour toute modification à la structure du bâtiment o Description détaillée des travaux o Des précisions sur le choix et les couleurs des matériaux et des types d'ouverture o Des photos du bâtiment (si utile à la compréhension du projet)
4. Démolition d'un bâtiment	o Les raisons qui motivent la démolition du bâtiment o La manière dont le bâtiment sera démoli et le lieu de disposition des matériaux o L'usage projeté du site après la démolition o Un relevé photographique du bâtiment
5. Déplacement d'un bâtiment sur le même terrain	o Plan-projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre pour le déplacement d'un bâtiment principal o Plan-projet d'implantation à l'échelle pour un bâtiment secondaire o Description détaillée du bâtiment (usage, hauteurs, dimensions, matériaux…) o Relevé photographique du bâtiment o Plans et élévations du bâtiment après déplacement, à l'échelle, de qualité professionnelle o Informations relatives aux installations septiques (si applicables)
6. Installation d'une enseigne	o Un plan précisant la localisation de l'enseigne o Un plan ou croquis détaillé de l'enseigne, à l'échelle, précisant les dimensions générales (panneau et structure), les matériaux du support et du panneau d'enseigne, ainsi que l'aspect formel et typographique (logo, texte, couleurs...)

	Aide-mémoire relativement aux documents à soumettre à la Municipalité pour les demandes de permis et les certificats d'autorisations (suite)
7. Changement d'usage	o Usage actuel du bâtiment o Description de l'usage projeté du bâtiment o Plan de l'aménagement intérieur projeté du bâtiment o Documents relatifs à la CPTAQ : formulaire, déclaration ou autorisation (si nécessaires) o Informations relatives aux installations septiques (si applicable)
8. Projet d'aménagement extérieur (clôture, mur de soutènement, haie, remblai et excavation)	o Des plans complets illustrant les aménagements proposés et précisant la localisation, les dimensions, les matériaux, le type et l'aspect formel des éléments paysagers. o Dans le cas d'un projet de plantations (arbres, haies...) ou d'équipements paysagers (gazebo, pergola...), un plan détaillé du terrain illustrant la localisation des aménagements et des équipements paysagers o Pour les remblais, indiquer également le but visé par les travaux
9. Installation d'une piscine	o Un plan de localisation à l'échelle o Une description détaillée du modèle et des dimensions de la piscine o Un plan indiquant le modèle, les matériaux et la localisation des installations attenantes à la piscine (plate-forme, terrasse, clôture, système de filtration…)
10. Installations septiques	o Un plan de localisation du système indiquant les distances à respecter et le niveau d'implantation de chaque composante du système. o Le nombre de chambres à coucher de la résidence ou, dans le cas d'un autre bâtiment, le débit total quotidien. o Une étude de caractérisation du terrain naturel réalisée par un membre d'un ordre professionnel (notamment un ingénieur)
11. Puits (ouvrage de captage des eaux souterraines)	o Le formulaire prévu à cette fin dûment complété o Un plan de localisation à l'échelle démontrant la localisation du puits, le bâtiment qui sera desservi, les limites de la propriété, les installations septiques dans un rayon de 30 mètres autour du puits projeté
12. Coupe forestière	o Un plan d'aménagement forestier o Une prescription sylvicole du site de coupe
13. Travaux dans la rive d'un lac ou d'un cours d'eau	o Des plans complets et coupes illustrant les aménagements proposés et précisant la localisation, les dimensions et les matériaux ainsi qu'un relevé photographique du site o Un certificat de localisation indiquant la ligne des hautes eaux
14. Renouvellement de permis	o Liste des travaux qu'ils restent à faire sur le bâtiment